



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

Le 16 mars 2026

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS
DU DÉPARTEMENT DE MUSIQUE
Le mercredi 1^{er} avril 2026
À 17 h au local A-R540**

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le mercredi 1^{er} avril à 17 h** au local **A-R540**. À noter qu'un délicieux repas vous sera offert, un plaisir collectif à partager.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence en remplissant le formulaire suivant** (<https://forms.office.com/r/qYYa9n7Lse>) **au plus tard le 26 mars**. Cette confirmation nous permettra également de mieux planifier les repas et de **réduire le gaspillage alimentaire**.

Avez-vous déjà participé à une assemblée d'unité?

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- plusieurs informations sur notre vie syndicale, les dossiers en cours ou à venir;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités;
- l'élection des représentant.e.s pour l'année à venir.

Ce sera une première fois pour vous?

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue! Il s'agit d'un excellent moment pour vous initier ou même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont cela serait aussi la 1^{re} fois et ainsi partager votre expérience.

Au plaisir de vous retrouver en personne!

Syndicalement vôtre,

Marie-Claude Garneau
Comité mobilisation-intégration, poste 5609

.../voir au verso

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage 5 min.
- 2- Informations 15 min.
 - a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
 - b) Dossiers en cours - Renouvellement de la convention collective
 - c) Projets d'intégration
 - d) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
 - e) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport*: (verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, au Comité de liaison local, Comité de programme, Assemblée départementale et tout autre comité ou instance 35 min.
- 4- Élections et informations sur le rôle des personnes élues 20 min.
 - délégation au Conseil syndical (6) ¹
 - représentation à l'Assemblée départementale (1) ²
 - représentation à l'Unité de programme de premier cycle en Musique (1) ²
 - représentation au Comité de liaison local (CLL)(3) ³
 - représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1^{er} juin au 31 mai.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Marie-Claude Garneau par courriel

¹ accorde du pointage

² accorde du pointage et une rémunération

³ est rémunérée

*Le rapport écrit est déposé par les représentant.e.s; il reste à l'interne, dans les dossiers du Syndicat.